



Juin 2018

Union Girondine

des vins de Bordeaux

- > **Bordeaux Fête le Vin
accueille Les Grands Voiliers**
- > **Alternatives au cuivre pour
lutter contre le mildiou**

1155

Projet VitiPoll

Le territoire margalais, un engagement fort pour la préservation des pollinisateurs

Soutenu financièrement par la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du plan de préservation des pollinisateurs, le projet VitiPoll (Viticulture et Pollinisateurs) qui débute cette année, a la particularité de rassembler l'énergie des communes et des viticulteurs de l'AOC Margaux autour de cet enjeu environnemental majeur.



Un projet de territoire riche de ses partenariats

Crédit photo : L. Gire



Bombus terrestris sur Echium vulgare

Pour prendre en compte de façon pertinente les enjeux d'érosion de la biodiversité, il est primordial de se positionner à une échelle de travail cohérente. Celle du territoire permet d'appréhender la notion de paysage et ainsi d'intégrer la logique de "trame", ou de "continuité écologique" sur de grandes distances.

Dans cette optique, le Syndicat Viticole de Margaux (SVM) et les collectivités présentes sur le territoire de l'AOC se sont associées afin de travailler main dans la main et reconnecter les principaux espaces naturels du secteur et principalement l'estuaire, les marais (sites Natura 2000) et les massifs forestiers.

C'est donc en position de partenaires que le SVM, les communes d'Arsac, de Labarde, de Margaux-Cantenac et de Soussans ont initié le projet VitiPoll.

Ce consortium s'est ensuite étoffé de partenaires techniques avec la participation de Vitinnov (cellule de transfert en viticulture) pour l'animation générale du projet et le volet vigne, de Paysages & Biodiversité (bureau d'étude en écologie urbaine et en génie écologique) pour l'accompagnement des collectivités sur la prise en compte de leur biodiversité urbaine, et de Semence Nature (récolteur et producteur de semences herbacées sauvages) pour l'élaboration et la mise en place des semis.

Des objectifs ambitieux



Crédit photo : Damien Provendier

Le projet VitiPoll vise à répondre à deux principaux objectifs. D'abord, les partenaires chercheront à mobiliser les acteurs du territoire autour du renforcement et de la création de corridors écologiques en lien avec les contraintes locales. Pour ce faire, le comité de pilotage initial (qui comprend le SVM, les communes et les partenaires techniques cités ci-dessus) s'entourera d'acteurs consultatifs œuvrant dans l'aménagement du territoire (comme le Pays Médoc, le Sysdau ou le Conseil départemental) afin de guider les grandes orientations du projet. Des événements destinés au grand public seront également proposés aux utilisateurs du territoire par l'intermédiaire de sorties botaniques, d'intervention dans les écoles ou de chantiers collectifs lors de l'implantation des semis.

Ensuite le travail se focalisera sur l'élaboration et la mise en place de corridors herbacés favorables aux pollinisateurs sauvages sur la base de semences sauvages locales labélisées "Végétal local" (1 - en encadré). Pour cela un double diagnostic technique a déjà été réalisé : d'abord au sein des collectivités afin de les accompagner dans un plan de gestion différenciée de leurs espaces verts tout en ciblant les secteurs propices à l'implantation de bandes fleuries, et ensuite au sein des exploitations viticoles afin d'isoler les espaces disponibles pouvant être semés. Ces diagnostics permettront d'élaborer un réseau de sites expérimentaux afin de suivre finement l'implantation et le développement des mélanges de graines sauvages élaborés. Le partenaire technique Semence Nature assurera la récolte des graines et leur multiplication, puis la mise en place et le suivi des bandes fleuries.



Poursuivre la sensibilisation

D'un point de vue sociétal et en termes de sensibilisation, les enjeux du projet VitiPoll ne sont pas anodins.

Au sein des collectivités la mise en place d'un plan de gestion différencié des espaces verts à travers l'implantation de bandes fleuries et la mise en place de fauches tardives vise in fine à sensibiliser les riverains sur l'acceptation d'un changement de pratiques moins interventionnistes qui laisse plus de place aux espèces locales naturellement adaptées au territoire.

Au sein des exploitations viticoles, la prise en compte des éléments naturels annexes à la vigne et de la biodiversité ordinaire est une porte d'entrée privilégiée pour favoriser une prise de conscience générale qui conduira sans aucun doute à l'adaptation des pratiques à la vigne.

C'est donc avec beaucoup d'ambition et d'optimisme que le projet VitiPoll démarre aujourd'hui, pour une durée de deux ans (2018-2019).

1) La marque collective " Végétal local "

La marque " Végétal Local " garantit la provenance locale de plantes herbacées, arbres et arbustes sauvages. Le référentiel technique de la marque exige que les semences de bases soient prélevées dans le milieu naturel afin de favoriser la diversité génétique et que leur multiplication soit réalisée dans la région d'origine de la collecte afin de garantir l'origine locale. Les onze régions biogéographiques métropolitaines ont été définies comme trame réglementaire de la marque. Les végétaux distribués par les porteurs du label sont adéquats pour la restauration écologique, l'agroforesterie, ou tout autre aménagement dont l'objectif est la conservation de la biodiversité.

Plus d'information sur www.vegetal-local.fr



(2) Vereecken NJ, Dufrêne E & Aubert M, 2015. Sur la coexistence entre l'abeille domestique et les abeilles sauvages. Rapport de synthèse sur les risques liés à l'introduction de ruches de l'abeille domestique (*Apis mellifera*) vis-à-vis des abeilles sauvages et de la flore. Observatoire des Abeilles (OA), accessible sur www.oabeilles.net.

(3) Bellmann, H., Guide des abeilles, bourdons, guêpes et fourmis d'Europe, Editions Delachaux et Niestlé, 1999

(4) Gadoum S. & Roux-Fouillet J.-M. (2016). Plan national d'actions " France Terre de pollinisateurs " pour la préservation des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages. Office Pour les Insectes et leur Environnement – Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie : 136 p.

Ce qu'il faut en retenir

Le projet VitiPoll, pour Viticulture et Pollinisateurs, vise à la création et la mise en place de corridors herbacés favorables aux pollinisateurs sauvages sur la base de semences sauvages locales.

C'est main dans la main que les collectivités (Mairies d'Arsac, de Labarde, de Margaux-Cantenac et de Soussans) et le Syndicat Viticole de Margaux, accompagné de partenaires techniques (Vitinnov, Paysages & Biodiversité et Semence Nature) souhaitent œuvrer pour la préservation de la trame verte à l'échelle du territoire marginalais.

Ce projet est une opportunité indéniable pour pérenniser les actions de sensibilisation à destination des riverains et des viticulteurs pour une meilleure prise en compte de la préservation de la biodiversité ordinaire.

Contact : GRANGER David, Vitinnov

David.granger@agro-bordeaux.fr / 06 01 72 71 55 / www.vitinnov.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : Vitinnov

Abeille sauvage à la sortie de son nid, creusé dans un talus sableux.

Une parmi mille ... :

L'abeille domestique (celle qui produit notre miel) représente une espèce parmi le millier d'espèces d'abeilles sauvages (2) ! La plupart de ces espèces sauvages, à l'inverse de l'abeille domestique, sont solitaires et construisent leur nid en creusant des galeries dans le sol. Certaines d'entre elles ont des goûts plus particuliers, comme l'Osmie bicolore (*Osmia bicolor*). Cette espèce s'installe dans des coquilles d'escargot vides pour y faire son nid et pondre ses œufs. Elle prend le soin d'orienter la coquille ouverture tournée vers le haut afin de se faciliter l'accès. Une fois la ponte terminée, elle referme la coquille en construisant des cloisons en « ciment végétal », mélange de feuilles broyées et de salive. Puis elle retourne la coquille ouverture vers le sol, voire l'enfouit un peu, et la camoufle enfin avec des brindilles afin de mettre ses œufs à l'abri des éventuels prédateurs ou parasites (3).

Une relation gagnant-gagnant :

Les pollinisateurs sont tous les animaux qui participent à la reproduction des plantes en transportant leur pollen. Les abeilles, domestiques et sauvages en font partie, mais également les papillons, certaines mouches, certains scarabées, ... Les pollinisateurs ont besoin des plantes qui les nourrissent, et les plantes (84 % des espèces végétales cultivées et 80 % des espèces végétales sauvages) ont aussi besoin de ces pollinisateurs pour se reproduire ! (4)

Besoin de fleurs, mais pas seulement !

Les pollinisateurs ont besoin de fleurs pour satisfaire leurs besoins alimentaires, mais manger ne suffit pas ! Ils ont également besoin de gîtes, de sites de reproduction, d'une eau de qualité, et sont donc particulièrement sensibles aux facteurs de l'environnement.